

Après les incidents du basketball à Helsinki

M. Avery Brundage, président du C. I. O., a fourni au Comité exécutif un rapport complet sur l'affaire.

Vous ne manquez pas de vous souvenir qu'un des rares incidents contraires à l'esprit sportif, survenu lors des récents Jeux à Helsinki, a été la honteuse agression dont l'arbitre fut l'objet de la part de membres de l'équipe de basketball de l'Uruguay après le match que celle-ci venait de perdre, à peu de points près, contre la France. J'ai demandé à l'arbitre lui-même, au président de la Fédération internationale de basketball amateur et à notre collègue de l'Uruguay, señor Joaquín Serratos Cibils, de me faire chacun rapport sur l'incident, afin de me rendre compte de ce qui avait été fait et si une intervention du Comité international olympique était opportune.

(Suit le rapport détaillé de l'arbitre, trop long pour être publié *in extenso*. *L'éditeur*.)

Cet arbitre a la réputation d'être un des meilleurs officiels américains et, ayant fonctionné aux Jeux panaméricains et à ceux de l'Amérique centrale, y a acquis une expérience internationale considérable.

Les lignes suivantes sont extraites du rapport du président de la F. I. B. A.:

« En ma qualité de président de la F. I. B. A., j'ai réuni les membres du Bureau (Comité exécutif) présents à Helsinki et leur ai proposé de renvoyer toute décision au lendemain matin. Ils acceptèrent tous ma suggestion. Le lendemain matin, nous nous sommes retrouvés pour examiner la question, en présence des représentants de l'Uruguay. Ceux-ci déclarèrent que les deux joueurs qui avaient frappé et secoué l'arbitre avaient pu être identifiés, mais pas l'individu qui lui avait donné des coups de pied. (Ce dernier, selon l'arbitre, devait porter des chaussures de ville.) Ces officiels:

- a) présentèrent d'abondantes excuses, de vive voix et par écrit, à la F. I. B. A. et à l'arbitre;
- b) biffèrent ces deux joueurs de leur liste;
- c) leur retirèrent tous les privilèges olympiques;
- d) promirent de soumettre l'incident et l'éventuelle disqualification à vie des deux joueurs à l'examen de la Fédération uruguayenne de basketball, dès leur retour en Uruguay;
- e) convinrent de chercher à s'informer de l'identité de l'individu qui avait donné des coups de pied. »

Notre collègue, señor Joaquín Serratos Cibils, nous a adressé la traduction de l'exposé fait par le Comité Olimpico Uruguayo:

« Ce comité condamne sévèrement les infractions commises par certains membres de la délégation de basketball au cours du match contre l'équipe française.

Ce comité estime que la tension nerveuse causée par l'âpreté de la lutte pendant ce

match peut être considérée comme circonstance atténuante, mais elle n'exclut pas la responsabilité de ceux qui manifestèrent leur réprobation en attaquant l'arbitre, attitude qui mérite d'être punie avec la plus extrême sévérité.

Le rapport ne tient pour responsables que les joueurs Wilfredo Pelaez et Carlos Rosello, qui ont été soumis aux pénalités suivantes:

- a) annulation de la licence internationale,
- b) exclusion provisoire de l'équipe,
- c) privation des médailles correspondant à la troisième place,
- d) annulation du certificat olympique.

Ces pénalités représentent une punition sévère, compte tenu de leur portée internationale. Ce comité confirme son approbation des mesures prises par le président et chef de mission de la délégation, d'accord avec le délégué de la Fédération uruguayenne de basketball. Aux punitions mentionnées plus haut ont été ajoutées les suivantes:

- a) il sera tenu compte de ces précédents pour les prochaines désignations et délégations,
- b) la partie du rapport concernant cette résolution sera communiquée à la Fédération uruguayenne de basketball, afin qu'elle prenne les mesures qu'elle jugera opportunes, tout en tenant particulièrement compte des engagements pris par le délégué de la Fédération uruguayenne de basketball. »

Enfin, le Comité international olympique a adressé à la Fédération internationale de basketball amateur la lettre suivante:

Lausanne, le 31 janvier 1953.

M. R.-William Jones
Secrétaire de la F. I. B. A., Berne.

Cher Monsieur,

Nous prenons note que les joueurs de l'équipe uruguayenne de basketball qui, après que celle-ci a été battue par la France aux Jeux de la XV^e Olympiade, à Helsinki, se sont livrés à une honteuse agression contre l'arbitre, ont été suspendus et privés des médailles olympiques gagnées par leur équipe.

Nous espérons que vous avez informé tous les membres de votre organisation des mesures qui ont été prises et leur avez demandé de faire en sorte que d'aussi scandaleux incidents ne se répètent plus à l'avenir. Il faut enseigner aux joueurs à se maîtriser et à se conduire en sportsmen. C'est une des tâches qui incombent à tous les responsables du sport amateur. Dorénavant, toute équipe qui commettrait pareille offense devrait être exclue des Jeux olympiques et des tournois internationaux.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Avery Brundage, président.
Otto Mayer, chancelier.